

Association de **D**éfense et d'**A**ménagement des **Q**uartiers de l'**O**uest **O**rléanais

Président : Christian DUMERAIN – 24, rue du Faubourg Madeleine – mél : adaqoo45@gmail.com

Editorial

Une nouvelle Lettre de votre association vous parvient, à l'arrivée de l'été, un moment où l'on a tendance à vouloir lever le pied et l'envie de laisser aller.

Pourtant, on nous annonce de tous côtés un été un tantinet inquiétant, au vu des conditions climatiques que nous subissons depuis un certain temps, ce qui contrarie nos envies de calme et de repos.

Après les années de pandémie, on nous promet les années catastrophes. Si l'on en croit certains indicateurs, les citoyens que nous sommes seraient pourtant, pour l'essentiel, prêts à changer leurs habitudes. Mais, à première vue, il n'en est guère de même pour les décideurs. Certains trouvent toujours bon nombre d'arguties pour protéger les prés carrés de leurs amis, d'autres, bien qu'élus au suffrage universel, se comportent en monarques, sachant a priori ce qui serait bon pour le peuple. C'est peu dire que les citoyens que nous sommes se sentent dépossédés du pouvoir de décision. Souhaitons qu'un moment de calme et de réflexion pendant ces jours de vacances estivales puisse faire évoluer les habitudes et changer les pratiques, afin de retrouver des jours meilleurs.

La vigilance de toutes et tous sera bien sûr toujours nécessaire. On nous a déjà fait le coup : le monde d'après ne serait plus jamais comme avant. Nous avons du mal à le croire. Il nous semble que sur beaucoup d'aspects, c'est égal, pour ne pas dire pire.

Pour ce qui est du quartier, notre association tentera toujours d'être le plus possible attentive aux attentes collectives. C'est le cas en ce début d'été : nous vous engageons à signer et à faire signer la pétition dont nous sommes à l'origine afin de libérer la Loire du vilain grillage qui nous sépare désormais de ce fleuve majestueux (voir page 6).

A l'ensemble des adhérentes et adhérents, nous souhaitons de passer un agréable été, en espérant nous retrouver toujours aussi engagés au retour de cette période estivale.

**Projet de transformation des mails :**  
**Quelques remarques concernant la lettre que Monsieur S. Grouard, Maire d'Orléans et**  
**Président d'Orléans Métropole a envoyée à l'ADAQOO le 13 avril 2023**  
**(voir Lettre de l'Adaqoo n°101).**



Tout d'abord, nous nous réjouissons que Monsieur Grouard ait répondu à notre courrier du 12 décembre 2022 qui rassemblait nos analyses et premières propositions concernant cet important projet de requalification des mails. Notons cependant que nous avons dû attendre 4 mois sa réponse. En fait, elle nous arrive après une réunion publique à laquelle il s'était fait représenter. Elle a aussi été écrite après la tenue du Conseil d'Orléans Métropole du 6 avril 2023 où le retour de la consultation publique a été débattu, parfois avec une certaine vigueur.

Concernant le coût du projet, M. Grouard écrit : « *Le projet est estimé à 62 millions d'euros HT pour la première tranche* » (Pont Joffre – Place Halmagrand). Si cette estimation est reprise dans le document envoyé par Orléans Métropole à la Préfecture le 17 avril 2023, l'apport de 8 millions d'euros par le groupe Carrefour n'y est pas mentionné, ni évoqué un quelconque « *partenariat public-privé* » sur le réaménagement du pôle gare.

Concernant la circulation à l'échelle de la Métropole, M. Grouard nous écrit : « *Les données relatives aux flux actuels sont connues ... et doivent être affinées*

*dans le cadre du projet actuel* ». Notons que ces données actualisées ne sont, à l'heure actuelle, pas accessibles au public. Par ailleurs, notons que, si *ces données doivent être affinées dans le cadre du projet*, c'est probablement qu'il manque encore des informations pertinentes pour la modélisation des flux, non seulement à l'échelle du projet mais à celle de la Métropole toute entière (laquelle finance ce projet). Ce problème de circulation à travers la Métropole a fait l'objet d'interpellations parfois véhémentes au sein du Conseil de Métropole du 6 avril. Il apparaît que certaines communes voisines ont d'ores et déjà mis en œuvre des aménagements importants de leurs plans de circulation. La recherche d'une cohérence globale n'a visiblement pas pu être menée à son terme par la Métropole.

Concernant la circulation apaisée, M. Grouard ne nous précise pas si la configuration 2 fois 2 voies pour les voitures, plus 2 voies pour les bus, plus 2 voies pour les cycles reste bien l'hypothèse de travail retenue. Si tel est le cas, nous devons nous contenter d'une bande, peut-être arborée, entre les voies de trafic, comme c'est actuellement le cas sur le Boulevard Rocheplatte.

Concernant le fonctionnement des croisements, les intersections (Madeleine, Saint Jean) seront probablement aménagées sous la forme de carrefour à feux. Tant pis pour les piétons et autres cyclistes ! Il nous semble inutile de faire des simulations, il suffit d'aller constater l'ineptie d'une telle solution au carrefour d'Auchan Olivet. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, gageons que « l'aménagement » prévu de la place de la gare conduira aux mêmes difficultés concernant les piétons. Il rendra plus difficile l'interconnexion entre les différents modes de transport en commun.

Il est aussi remarquable que les importants travaux qui débutent en ce moment d'aménagement du carrefour au niveau du Lycée Charles Péguy devraient mettre en œuvre une solution « sans feux ». De plus, il semblerait que le nombre de voies dédiées va diminuer de 3 à 2. Quelle est la cohérence avec le réaménagement des mails, celui du pont Joffre (sur lequel l'ADAQOO demande toujours de vrais pistes cyclables continues de la gare à la CO'Met) ?

Concernant le parking en plein milieu du boulevard Jean Jaurès, il n'y a visiblement plus de débat sur ni sur sa création, ni sur sa localisation. Nous réitérons notre opposition à la construction de ce parking au voisinage de l'actuelle trémie Jaurès. En effet, ce parking induira nécessairement un flux supplémentaire d'automobiles et la réalisation de voies supplémentaires d'accès et de sortie. Par

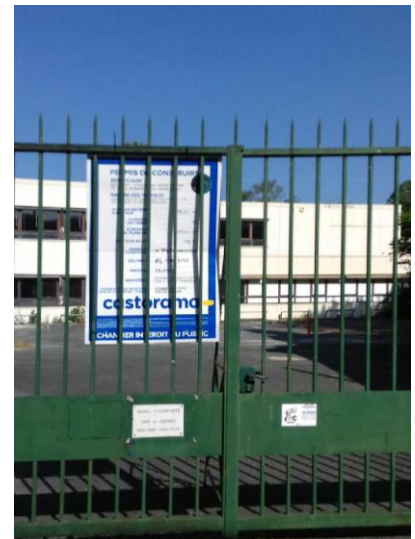
ailleurs, les légitimes nouveaux besoins de stationnement des centaines de personnels techniques et administratifs (pas toujours métropolitains) des facultés et écoles qui vont s'implanter sur le campus Madeleine ne sont pas pris en compte dans la réalisation de ce campus. Elles sont évacuées au nom de *difficultés trop importantes d'accessibilité et de sécurité*. Celles-ci nous paraissent bien floues et bien peu étayées. La copie est à revoir.

Enfin, Monsieur Grouard nous assure que « *la concertation sera menée au fur et à mesure des études avant une phase de consultation réglementaire prévue à horizon de mi 2024* ». Ceci rejoint l'engagement solennel d'Orléans Métropole « *à apporter toutes les précisions au sujet du coût et du financement du projet au fur et à mesure des études disponibles* » et à « *place(r) le dialogue et l'information au cœur de son action : des rencontres régulières seront organisées avec le public jusqu'à la mise en service* » (document transmis à la Préfecture le 17 avril 2023).

Sans attendre l'enquête d'utilité publique réglementaire, l'ADAQOO continuera de faire connaître ses analyses, ses oppositions et surtout porter des contre-propositions crédibles et consensuelles pour une transformation réussie de l'actuelle autoroute urbaine qui traverse Orléans en une voie verte et réellement apaisée, accessible à toutes et tous.

### **Projet immobilier rue de Vauquois : mesquinerie de petit joueur ?**

Un grand constructeur, c'est comme cela que se présente la société Bouygues, porteuse d'un projet immobilier rue de Vauquois. La pub pour ce futur chantier est particulièrement imposante, mais il n'en est pas de même de l'affichage obligatoire et réglementaire du permis de construire : sa présence est bien réelle, mais le panneau est situé derrière le portail ce qui empêche de lire correctement le numéro du permis de construire et d'autres informations précises. Nul doute que le commun des quidams que nous sommes aurait été rappelé rapidement à l'ordre, voire sanctionné, mais visiblement tout le monde n'est pas logé à la même enseigne.





## Biquettes, le retour !



*« Juin nous ramène sur les bords de Loire, enfin une infime partie des rives de ce fleuve, au cœur de la métropole Orléanaise. Soit disant que cette bordure du fleuve Royal est reconnue au patrimoine de l'Unesco, pas rien pour nos talents de tondeuses écolos.*

*Pour cela, on nous a refait une clôture, de style cour de maison d'arrêt infranchissable par nos agiles pattes, mais également par les promeneurs, pêcheurs, et propriétaires de barques (qui ne peuvent accéder librement à la cale de mise à l'eau).*

*Mais on ne nous a rien demandé, d'ailleurs nous n'avions pas de revendications particulières, bien que les orties et autres ronces tous les jours au menu, c'est pas terrible pour nos palais.*

*Tiens, au fait, pourquoi sommes nous simplement consignées sur ce petit coin de la rive nord, alors que d'autres lieux pourraient tout aussi bien nous offrir des herbages de bien meilleure qualité ? Mais aux bêtes, il n'est aucunement besoin de demander leur avis ! En plus, pâturer dans un endroit aussi bruyant pollué par essence, gas-oil et autres vicissitudes ... Nous aimerions tant couler des jours heureux dans des prairies plus au calme !*

*Marre de cette vie de chèvres, éloignez nous rapidement du bord de ce lieu où nous ne nous sentons pas indispensables : revenez au moins à l'enclos primaire un peu plus éloigné, qui convenait mieux à nos vies d'animaux bien ordinaires ! »*

## Une Berruyère dans nos murs !

La municipalité a fait savoir il y a quelques semaines que le nouveau parc du quartier Madeleine portera le nom de Berthe Morisot. Nous n'avons rien contre le choix d'une artiste peintre mais nous nous interrogeons. Une consultation avait été organisée : qu'en est-il ressorti ? Nul ne le sait et nous avons du mal à croire que l'heureuse élue ait été le nom le plus cité par celles et ceux qui ont émis un avis. Aurions nous des édiles amateurs de calembours que ce prénom a subjugués ?!



Des artistes dont l'histoire et l'œuvre font véritablement partie du patrimoine de notre ville auraient pu être mises en exergue, comme Jeanne Champillou pour n'en citer qu'une. Nous devons donc faire avec ce choix imposé, mais pas sûr que ce soit le nom qui lui sera donné par les habitants du quartier. A voir !

Concernant le parc lui-même, toutes nos propositions n'ont pas été retenues mais nous avons obtenu des satisfactions, notamment l'élargissement du trottoir de la sortie vers la Loire (alors que des élu(e)s nous avaient envoyés promener, prétextant que cela était impossible).

## Square Poursine : une première étape ?

Comme demandé par l'ADAQOO (voir la Lettre de l'ADAQOO n°99), la municipalité a procédé à des travaux visant à clôturer et donc pouvoir fermer la nuit le square Poursine. Mais en l'état actuel, le square reste largement ouvert. L'Adaqoo a donc à adresser le courrier ci-dessous à M. Montillot.



Monsieur C. Dumerain  
Président de ADAQOO  
Orléans le 24 mai 2023

Dossier Square Poursine  
Suite de notre rencontre du 24 mars 2023

A Monsieur F. Montillot  
Premier Maire Adjoint

Monsieur le Premier Adjoint,

Le 24 mars 2023, vous avez reçu l'ADAQOO concernant les problèmes d'incivilités autour du square Poursine et nous vous en remercions.

Vous nous annonciez, lors de cette réunion, la fermeture imminente du lieu. Vous nous aviez précisé que le square serait totalement clôturé, pour éviter les attroupements en soirée dans ce square.

Courant avril, une clôture avec porte a bien été réalisée mais juste du côté venelle des Vignes. Le square reste donc accessible toute la nuit, même si la porte de cette grille sera un jour fermée, ce qui n'est pas le cas depuis sa pose.

Notre association avait bien compris qu'il s'agissait de clore totalement le site. Nous constatons que ce qui vient d'être fait ne pourra pas changer radicalement la situation existante concernant les incivilités que subissent les riverains. Ceci ne correspond pas à notre attente.

Nous nous posons la question de l'intérêt de ces travaux partiels.

Peut-être y a-t-il eu incompréhension de notre part et ne s'agit-il que de la première phase de travaux ? Dans ce cas, pouvez-vous nous préciser quand la seconde phase est programmée ?

Nous vous remercions de nous donner de plus amples informations à ce sujet et des précisions sur votre planning de travaux. Peut-être serait-il judicieux de vous rencontrer de nouveau mais sur place ?



## Non à l' « engrillagement » de la Loire : Signez la pétition !

A Orléans, les bords de Loire constituent une promenade appréciée des habitants mais aussi des touristes, randonneurs, cyclistes, ornithologues et autres naturalistes. Qu'ils le connaissent ou le découvrent, nombreux sont ceux qui aiment contempler le paysage de l'un des plus beaux fleuves d'Europe, ce qui lui vaut d'avoir été classé au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco. C'est un atout majeur pour la ville.

C'est donc avec stupéfaction que l'on a pu découvrir, en bordure des quais St Laurent et Madeleine à Orléans, l'installation sans concertation d'une clôture imposante « engrillageant » le fleuve.

L'intention est de constituer un enclos permettant de pratiquer le pâturage de chèvres. En 2018 déjà, une clôture ayant cet objectif avait été finalement déplacée en contrebas pour échapper au regard et était un compromis acceptable.

Nous n'avons aucun a priori contre la pratique de l'éco pâturage. Encore faut-il que celui-ci réponde à un objectif écologique clairement défini, que son impact sur la biodiversité et la stabilité des berges soit évalué et qu'il ne s'oppose pas à l'accès au domaine public fluvial, qui est un droit partagé entre tous.

**Les signataires de cette pétition demandent le retrait de la clôture grillagée installée en bord de Loire au droit des quais St Laurent et Madeleine à Orléans**

**Pétition à signer en ligne : <https://www.change.org/StopClotureLoire> ou [adaqoo.fr](http://adaqoo.fr)**



**Association de Défense et d'Aménagement des Quartiers de l'Ouest Orléanais** (n° 6989 du 7/7/1977)

*La « Lettre de l'ADAQOO » est entièrement financée par les adhérents. Elle est réalisée et diffusée grâce à l'aide bénévole des militants.*

**Pour constituer une force de proposition qui se fasse entendre : adhérez à l'ADAQOO !**

### Adhérents :

**Pensez à régler votre cotisation 2023.** Vous pouvez nous faire parvenir votre cotisation 2023, fixée à 14 € (Foyer : 20 €).

### ■ POUR RENOUVELER DIRECTEMENT LA COTISATION PAR VIREMENT BANCAIRE :

- Titulaire du compte : ADAQOO
- IBAN : FR76 1027 8374 5300 0103 3180 171

### ■ BULLETIN D'ADHESION à L' A D A Q O O

Prénom et NOM : .....

En cas d'adhésion foyer (20€),

Prénom et NOM du second membre du foyer : .....

Adresse.....

.....

e-mail : ..... Tel : .....

- **demande mon adhésion à l'ADAQOO et verse la somme de 14 € (Foyer : 20 €)**

- **renouvelle mon adhésion à l'ADAQOO et verse la somme de 14 € (Foyer : 20 €)**

à retourner à :  
ADAQOO Président :  
Christian DUMERAIN  
24, rue du Faubourg  
Madeleine 45000  
ORLEANS

Orléans, le .....

Signature(s) :